

RCS : LE HAVRE
Code greffe : 7606

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LE HAVRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2000 B 00344
Numéro SIREN : 353 926 447
Nom ou dénomination : 2H ENERGY

Ce dépôt a été enregistré le 05/05/2020 sous le numéro de dépôt B2020/000911

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
..... **DU HAVRE**

Date : 05/05/2020

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2020/000911**
n° de gestion : **2000B00344**
n° SIREN : **353 926 447 RCS Le Havre**

Le greffier du Tribunal de Commerce du Havre certifie avoir procédé le 05/05/2020 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :


2H ENERGY
Parc d'Activités des Hautes Falaises - Saint-Léonard 76400 FECAMP

date de clôture : 31/12/2019

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les évènements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels





2H Energy
Exercice clos le 31 décembre 2019

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG Audit



2H Energy

Exercice clos le 31 décembre 2019

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Associé Unique de la société 2H Energy,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 2H Energy relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le président le 6 mars 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants exposés dans la note 3 de l'annexe des comptes annuels concernant la réclamation faite par le client GEPC dans le cadre du projet Freeport à hauteur de USD 330 000. L'estimation totale des coûts faite par la société 2H Energy est de USD 551 000, dont USD 505 000 ont été répercutés à la société Hunton Trane au titre de leur propre garantie. Cependant, l'incertitude résultant des négociations en cours ne permet pas de déterminer avec précision le montant qui sera payé par la société 2H Energy.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Comme indiqué dans le paragraphe « Chiffre d'affaires » de la partie « Règles et méthodes comptables » de l'annexe aux comptes annuels, le chiffre d'affaires et la marge à terminaison des contrats à long terme de votre société sont comptabilisés au fur et à mesure de l'avancement des coûts supportés par rapport aux coûts budgétés sur le contrat. Cette méthode implique l'utilisation par la direction d'estimations dans l'avancement et dans la détermination du résultat à terminaison de chaque projet.

Nos travaux ont consisté à prendre connaissance des processus mis en place par votre société pour déterminer l'avancement et le résultat à terminaison, ainsi qu'à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations. Nous avons procédé à l'appréciation de leur caractère raisonnable sur la base des informations disponibles à l'arrêté des comptes annuels.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président arrêté le 6 mars 2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'associé unique appelé à statuer sur les comptes.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-4 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;



- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 6 avril 2020

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG Audit

Jean-François Bélorgey

BILAN ACTIF

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement	56 096	56 096				
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	349 108	349 108				
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles	745 663	725 351	20 312	0,09	76 486	0,26
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains	1 084 983	133 765	951 218	4,15	219 606	0,76
Constructions	2 605 777	55 897	2 549 880	11,11	1	0,00
Installations techniques, matériel & outillage industriels	4 717 254	4 558 601	158 653	0,69	191 251	0,66
Autres immobilisations corporelles	1 435 498	1 336 478	99 020	0,43	109 357	0,38
Immobilisations en cours	47 008		47 008	0,20		
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts	122 890	33 438	89 452	0,39		
Autres immobilisations financières	32 819		32 819	0,14	31 980	0,11
TOTAL (I)	11 197 098	7 248 735	3 948 362	17,21	628 681	2,17
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements	2 319 350	1 110 502	1 208 848	5,27	1 282 800	4,43
En cours de production de biens	338 349		338 349	1,47	407 267	1,41
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis	205 792	81 927	123 865	0,54	169 415	0,58
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés	11 943 047	49 521	11 893 526	51,84	20 921 599	72,18
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs	118 752		118 752	0,52	264 198	0,91
. Personnel	58 543		58 543	0,26	56 284	0,19
. Organismes sociaux	12 612		12 612	0,05		
. Etat, impôts sur les bénéficiaires	1 520 948		1 520 948	6,63	1 192 433	4,11
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	575 065		575 065	2,51	544 214	1,88
. Autres	2 852 601		2 852 601	12,43	3 260 765	11,25
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	193 425		193 425	0,84	180 479	0,62
Charges constatées d'avance	81 186		81 186	0,35	65 096	0,22
TOTAL (II)	20 219 671	1 241 950	18 977 721	82,72	28 344 550	97,79
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecart de conversion et différences d'évaluation actif (V)	15 822		15 822	0,07	12 457	0,04
TOTAL ACTIF (0 à V)	31 432 590	8 490 686	22 941 905	100,00	28 985 688	100,00

BILAN PASSIF

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé : 2 000 000)	2 000 000	8,72	2 000 000	6,90
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	78 199	0,34	78 199	0,27
Ecart de réévaluation	3 320 000	14,47		
Réserve légale	200 000	0,87	200 000	0,69
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées	1 259 781	5,49		
Autres réserves				
Report à nouveau			-6 923 373	-23,88
Résultat de l'exercice	-3 553 770	-15,48	-1 816 846	-6,26
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL (I)	3 304 209	14,40	-6 462 020	-22,28
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL (II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques	253 836	1,11	848 021	2,93
Provisions pour charges	2 112 396	9,21	2 159 709	7,45
TOTAL (III)	2 366 232	10,31	3 007 730	10,38
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts				
. Découverts, concours bancaires				
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers				
. Associés	4 772 895	20,80	13 286 119	45,84
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours	238 107	1,04	454 180	1,57
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 984 635	21,73	6 964 016	24,03
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	1 202 298	5,24	943 971	3,26
. Organismes sociaux	1 091 799	4,76	1 251 056	4,32
. Etat, impôts sur les bénéficiaires				
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	146 198	0,64	155 088	0,54
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés	54 269	0,24	249 795	0,86
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	3 780 181	16,48	8 612 170	29,71
Instruments financiers à terme				
Produits constatés d'avance	990 544	4,32	519 660	1,79
TOTAL (IV)	17 260 926	75,24	32 436 055	111,90
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (V)	10 538	0,05	3 924	0,01
TOTAL PASSIF (I à V)	22 941 905	100,00	28 985 688	100,00

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	Variation absolue (12 / 12)	%
--------------------	---	---	-----------------------------------	---

	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%
Ventes de marchandises	-566		-566	0,00	-12 662	-0,03	12 096	95,53
Production vendue biens	17 611 299	7 263 677	24 874 976	100,00	30 898 064	100,04	-6 023 088	-19,48
Production vendue services								
Chiffres d'Affaires Nets	17 610 733	7 263 677	24 874 410	100,00	30 885 402	100,00	-6 010 992	-19,45

Production stockée			-112 635	-0,44	-116 862	-0,37	4 227	3,62
Production immobilisée			47 008	0,19			47 008	N/S
Subventions d'exploitation								
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges			2 538 141	10,20	1 821 408	5,90	716 733	39,35
Autres produits			3 111	0,01	15 159	0,05	-12 048	-79,47
Total des produits d'exploitation (I)			27 350 035	109,95	32 605 107	105,57	-5 255 072	-16,11
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			70 761	0,28	79 788	0,26	-9 027	-11,30
Variation de stock (marchandises)								
Achats de matières premières et autres approvisionnements			6 636 789	26,68	10 145 996	32,85	-3 509 207	-34,58
Variation de stock (matières premières et autres approv.)			16 765	0,07	-66 010	-0,20	82 775	125,40
Autres achats et charges externes			7 805 098	31,38	7 552 773	24,45	252 325	3,34
Impôts, taxes et versements assimilés			817 186	3,29	967 500	3,13	-150 314	-15,53
Salaires et traitements			9 024 348	36,28	8 659 952	28,04	364 396	4,21
Charges sociales			3 857 713	15,51	4 541 502	14,70	-683 789	-15,05
Dotations aux amortissements sur immobilisations			179 814	0,72	250 327	0,81	-70 513	-28,16
Dotations aux provisions sur immobilisations								
Dotations aux provisions sur actif circulant			1 192 429	4,79	1 141 128	3,69	51 301	4,50
Dotations aux provisions pour risques et charges			485 671	1,95	834 926	2,70	-349 255	-41,82
Autres charges			16 372	0,07	240 130	0,78	-223 758	-93,17
Total des charges d'exploitation (II)			30 102 944	121,02	34 348 011	111,21	-4 245 067	-12,35
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			-2 752 909	-11,06	-1 742 904	-5,63	-1 010 005	-57,94
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun								
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)								
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)								
Produits financiers de participations								
Produits des autres valeurs mobilières et créances								
Autres intérêts et produits assimilés			2 088	0,01	3 816	0,01	-1 728	-45,27
Reprises sur provisions et transferts de charges			12 458	0,05	949	0,00	11 509	N/S
Différences positives de change			55 790	0,22	13 820	0,04	41 970	303,69
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement								
Total des produits financiers (V)			70 336	0,28	18 585	0,06	51 751	278,46
Dotations financières aux amortissements et provisions			38 723	0,16	12 458	0,04	26 265	210,83
Intérêts et charges assimilés			235 989	0,95	421 500	1,36	-185 511	-44,00
Différences négatives de change			25 000	0,10	7 645	0,02	17 355	227,01
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements								
Total des charges financières (VI)			299 711	1,20	441 602	1,43	-141 891	-32,12
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			-229 375	-0,91	-423 017	-1,36	193 642	45,78
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			-2 982 284	-11,98	-2 165 921	-7,00	-816 363	-37,68

PREAMBULE

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019 dont le total est de 22 941 904,86 E et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de -3 553 770,34 E, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

1) CHIFFRE D'AFFAIRES

A compter de 2005, un changement de méthode a été pratiqué sur les activités gérées par contrat. Pour celles-ci le chiffre d'affaires est déterminé par la méthode « à l'avancement », c'est-à-dire en fonction du pourcentage des coûts supportés par rapport aux coûts budgétés sur le contrat. Cette méthodologie a été reconduite en 2019 pour calcul le chiffre d'affaires.

2) PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Elles sont constituées pour couvrir les litiges, les pertes à terminaison sur les affaires en cours, les engagements contractuels de garantie, pour ces derniers la provision est calculée sur les bases de données statistiques.

3) PROVISIONS POUR INDEMNITES DE FIN DE CARRIERE

Au titre de l'exercice 2013, l'indemnité de fin de carrières de la société 2H ENERGY a été harmonisée selon les méthodes de calcul du groupe et conforme aux normes IAS 19 appliquées dans l'ensemble du groupe.

=> Changements affectant les méthodes d'évaluation et la présentation des comptes annuels

Le groupe CNH Industrial a adopté la norme IAS 19R au 01 janvier 2013 et reconnu les gains ou les pertes actuarielles relatives à la provision retraite à travers la méthode OCI.

Basée sur la recommandation n°2013-02 de l'ANC, Fiat Finance et Services a décidé d'appliquer cette préconisation dans les comptes français et d'adopter la méthode 2 suggérée. Cette dernière donne l'opportunité d'aligner la norme IAS 19R avec les montants du bilan en comptes sociaux. Tous les montants non reconnus pour les coûts de service passés et les écarts actuariels sont pris en compte dans le report à nouveau au 01 janvier 2013 pour les années antérieures. Ensuite, tous les gains et pertes actuariels intervenus à compter du 01 janvier 2013 sont pris en compte dans le compte de résultat de l'année en cours.

La provision pour indemnités de fin de carrière est calculée avec la méthode actuarielle et conforme aux recommandations n°2013-02 du 07 novembre 2013 établies par les autorités des normes comptables.

Les paramètres pris en compte sont les suivants :

- L'indemnité versée au salarié lors de son départ en fin de carrière qui est fixée par la convention

ANNEXE

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Aux comptes annuels présentée en EUROS

collective dont il relève selon des critères d'ancienneté et d'âge.

- les salariés en contrat à durée indéterminée présents au 31 décembre 2019.
- des hypothèses actuarielles sur les taux de sortie, d'augmentations des salaires et conditions de fin de carrière.

Pour le calcul 2019 les taux suivants ont été retenus :

- Taux d'actualisation 0,60%
- Taux d'inflation 1,80%

Le montant de la provision pour fin de carrière s'élève à 2 112 396 E au 31 décembre 2019.

1.1 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Type	Durée
Frais de recherche/ Développement	<i>Totalement amortis</i>
Concessions et droits similaires	<i>Totalement amortis</i>
Autres immobilisations incorporelles	<i>01 an</i>
Terrain	<i>Néant</i>
Agencement terrain	<i>08 ans</i>
Construction	<i>de 15 à 20 ans</i>
Installations techniques et matériel industriel	<i>10 ans</i>
Matériel et mobilier de bureau	<i>05 ans</i>
Matériel informatique	<i>03 ans</i>
Matériel de transport	<i>03 ans</i>

1.2 - IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

1.3 - STOCKS

Les matières premières et approvisionnements sont évalués selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Les travaux en cours et produits finis sont évalués au prix de revient, qui constitué par :

- Le coût d'achat des matières et approvisionnements augmenté des charges directes ou indirectes, ainsi que d'une quote-part des frais de structure liés à la fabrication. Les frais financiers sont exclus.

- Les provisions pour dépréciation sont constituées pour les matières premières, approvisionnements et produits finis, sur la base d'un coefficient de rotation sur 12 mois et sur une période de consommation de 24 mois ; cette règle de calcul est utilisée depuis l'exercice 2000.

- Le taux de dépréciation appliqués pour les matériels dont le taux de rotation est supérieur ou égal à 36 mois sont en 2019 :

36 à 48 mois	40%
48 à 60 mois	60%
60 mois et plus	90%
Sans consommation	100%

1.4 - CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lors des évènements suivants :

- Transmission du dossier du client auprès d'une société de recouvrement, après tentative de règlement à l'amiable. Le montant provisionné est apprécié au regard de la situation particulière du débiteur.

- Liquidation judiciaire : la créance est provisionnée à 100%.

La société 2HENERGY a un contrat de factoring avec la CNH INDUSTRIAL CAPITAL.

Au 31 décembre 2019, le montant des créances commerciales cédées à ce factor s'élève à 3 759 562,41 E.

1.5 - OPERATIONS EN DEVICES

Les charges et les produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération.

Les dettes, créances et disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice.

La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en "écart de conversion". Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision en totalité.

2 - CHANGEMENTS DE METHODE

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N°2017-01 du 05 mai 2017, modifié par le règlement ANC N°2017-03 du 03 novembre 2017
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce 2017 et mis à jour des différents règlements complémentaires à la date d'établissement des comptes annuels.

3 - INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES POUR DONNER UNE IMAGE FIDELE

L'ensemble immobilier situé à FECAMP a été valorisé à 3 320 K€ dont 770 K€ pour le terrain et 2 550 K€ pour le bâtiment. La durée d'amortissement prévue pour le bâtiment est de 15 ans. L'immeuble était valorisé initialement à sa valeur de rachat du Crédit-bail immobilier, soit 1 euro. Il a été constaté dans les comptes, une plus-value de 3 320K€ comptabilisée en écart d'évaluation.

Afin d'assainir les comptes annuels, l'associé unique a procédé à une augmentation de capital de 10 M€ et une réduction de capital du même montant.

En date du 31 janvier, notre client GEPC nous a fait part d'une réclamation dans le cadre du Projet Freeport à hauteur de 330.000\$. Des discussions sont en cours point par point pour ne retenir que les causes originaires de 2H Energy ou ses sous-traitants.

Ce montant fait partie des coûts engagés ou restants à engager sur des défauts survenus dans la période de garantie des Train 1, 2 ou 3 du Projet. L'estimation totale des coûts faite par 2H Energy est de 551.000\$, desquels 505.000\$ ont été répercutés à Hunton Trane au titre de leur propre garantie, comme il leur a été indiqué lors d'un rendez-vous au Texas le 14 février.

Nous avons dès à présent pris un avocat local pour faire valoir nos droits. L'affaire risque de durer plusieurs mois encore.

4 - ETAT DES IMMOBILISATIONS

	Valeur brute des immob. au début d'exercice	Augmentations Réévaluat. en cours d'exercice	Augmentations Acquisit°, créat° virent pst à pst
Frais d'établissement, recherche, développement	56 096		
Autres immobilisations incorporelles	1 092 397		2 375
Terrains	314 863		770 120
Constructions sur sol propre	49 038		2 549 879
Constructions sur sol d'autrui			
Install. générales, agencements, constructions	6 860		
Install. techniques, matériel, outillages industriels	4 697 574		19 680
Autres install., agencements, aménagements	1 179 003		3 167
Matériel de transport	1 500		
Matériel de bureau, informatique, mobilier	234 854		16 974
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			47 008
Avances et acomptes			
TOTAL	6 483 692		3 406 828
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	31 980		123 730
TOTAL	31 980		123 730
TOTAL GENERAL	7 664 164		3 532 933

	Diminutions Par virement de pst à pst	Diminutions Par cession ou mise HS	Valeur brute des immob. à fin d'exercice	Réév. légale Val origine à fin d'exercice
Frais d'établissement, recherche, développement			56 096	56 096
Autres immobilisations incorporelles			1 094 772	1 094 772
Terrains		1	1 084 983	1 084 983
Constructions sur sol propre			2 598 917	2 598 917
Constructions sur sol d'autrui				
Install. générales, agencements, constructions			6 860	6 860
Install. techniques, matériel, outillages industriels			4 717 254	4 717 254
Autres install., agencements, aménagements			1 182 170	1 182 170
Matériel de transport			1 500	1 500
Matériel de bureau, informatique, mobilier			251 829	251 829
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours			47 008	47 008
Avances et acomptes				
TOTAL		1	9 890 521	9 890 521
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			155 709	155 709
TOTAL			155 709	155 709
TOTAL GENERAL		1	11 197 098	11 197 098

5 - ETAT DES AMORTISSEMENTS

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Elem. sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche	56 096			56 096
Autres immobilisations incorporelles	1 015 911	58 549		1 074 459
Terrains	95 257	38 508		133 765
Constructions sur sol propre	49 037			49 037
Constructions sur sol d'autrui				
Install. générales, agencements, constructions	6 860			6 860
Install. techniques, matériel et outill. industriels	4 506 323	52 278		4 558 601
Installations, agencements divers	1 094 476	15 728		1 110 204
Matériel de transport	1 500			1 500
Matériel de bureau, informatique, mobilier	210 024	14 751		224 775
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	5 963 477	121 265		6 084 742
TOTAL GENERAL	7 035 484	179 814		7 215 297

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la prov. pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exceptionnel	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Autres immobilisations incorporelles	58 549				
Terrains	38 508				
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Install. gales, agencements, constructions					
Install. tech., matériel, outill. industriels	52 278				
Installations, agencements divers	15 728				
Matériel de transport					
Mat. de bureau, informatique, mobilier	14 751				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	121 265				
TOTAL GENERAL	179 814				

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début	Augmentation	Dotations aux aux amort.	Montant net à la fin
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement obligations				

6 - ETAT DES PROVISIONS

PROVISIONS	Début exercice	Augmentat. dotations	Diminutions reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements				
Pour investissement				
Pour hausse de prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92				
Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92				
Pour prêts d'installation				
Autres provisions règlementées				
TOTAL Provisions règlementées				
Pour litiges	565 000		550 000	15 000
Pour garanties données client	125 000	117 454	125 000	117 454
Pour pertes sur marchés à terme	50 159	26 393	50 159	26 393
Pour amendes et pénalités				
Pour pertes de change	12 458	5 285	12 458	5 285
Pour pensions et obligations	2 159 709	340 824	388 137	2 112 396
Pour impôts				
Pour renouvellement immobilisations				
Pour grosses réparations				
Pour charges sur congés payés				
Autres provisions	95 404	1 000	6 700	89 704
TOTAL Provisions	3 007 730	490 956	1 132 454	2 366 232
Sur immobilisations incorporelles				
Sur immobilisations corporelles				
Sur titres mis en équivalence				
Sur titres de participation				
Sur autres immobilisations financières		33 438		33 438
Sur stocks et en-cours	1 133 409	1 192 429	1 133 409	1 192 429
Sur comptes clients	50 801		1 280	49 521
Autres dépréciations				
TOTAL Dépréciations	1 184 210	1 225 867	1 134 689	1 275 388
TOTAL GENERAL	4 191 940	1 716 823	2 267 143	3 641 620
Dont dotations et reprises:				
- d'exploitation		1 678 100	1 704 685	
- financières		38 723	12 458	
- exceptionnelles			550 000	

Titres mis en équivalence : montant dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1-5e CGI.

ANNEXE

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Aux comptes annuels présentée en EUROS

7 - ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts	122 890	122 890	
Autres immobilisations financières	32 819		32 819
Clients douteux ou litigieux	62 560		62 560
Autres créances clients	11 880 487	11 880 487	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	58 543	58 543	
Sécurité sociale, autres organismes sociaux	12 612	12 612	
Etat et autres collectivités publiques:			
- Impôts sur les bénéfices	1 520 948	328 515	1 192 433
- T.V.A.	575 065	575 065	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés	1 234 200		1 234 200
- Divers	79 359	79 359	
Groupe et associés	1 539 042	1 072 078	466 964
Débiteurs divers	118 752	118 752	
Charges constatées d'avance	81 186	81 186	
TOTAL GENERAL	17 318 464	14 329 488	2 988 976
Montant des prêts accordés dans l'exercice	122 890		
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des org. de crédits:				
- à un an maximum				
- plus d'un an				
Emprunts et dettes financières				
Fournisseurs et comptes rattachés	4 984 635	4 984 635		
Personnel et comptes rattachés	1 202 298	1 202 298		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 091 799	1 091 799		
Etat et autres collectivités publiques:				
- Impôts sur les bénéfices				
- T.V.A.	146 198	146 198		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	54 269	54 269		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	4 772 895	4 772 895		
Autres dettes	3 780 181	3 780 181		
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	990 544	990 544		
TOTAL GENERAL	17 022 819	17 022 819		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts et dettes contractés auprès associés				

ANNEXE

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Aux comptes annuels présentée en EUROS

8 - AUTRES TABLEAUX

8.1 - ELEMENTS RELEVANT DE PLUSIEURS POSTES DU BILAN

Entreprises liées ou avec lesquelles la société à un lien de participation

	Mt entreprises liées	Mt entreprises avec lesquelles la soc. à un lien de partic.	Mt dettes & créanc. rep. par effets de commerce
Capital souscrit non appelé			
Avances et acomptes sur immob. incorporelles			
Avances et acomptes sur immob. corporelles			
Participations			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres titres immobilisés			
Autres immobilisations financières			
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances clients et comptes rattachés	11 278		
Autres créances	1 539 042		
Capital souscrit et appelé non versé			
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des étab. de crédit			
Emprunts et dettes financières divers	4 772 895		
Avances et acomptes sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	418 558		
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Produits de participation			
Autres produits financiers			
Charges financières	235 204		

ANNEXE

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Aux comptes annuels présentée en EUROS

9 - AUTRES TABLEAUX (SUITE)

9.1 - PRODUITS ET AVOIRS A RECEVOIR

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
CREANCES	
Créances clients et comptes rattachés	7 387 918
Autres créances	79 374
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	
DISPONIBILITES	
TOTAL	7 467 293

9.2 - CHARGES A PAYER ET AVOIRS A ETABLIR

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 194 526
Dettes fiscales et sociales	1 643 102
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	20 209
TOTAL	3 857 837

9.3 - CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	81 186	990 544
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	81 186	990 544

Commentaires:

9.4 - COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

	Nombre	Valeur nominale
Actions /parts soc. composant le capital au début de l'exercice	125 000	16,00
Actions /parts soc. émises pendant l'exercice		
Actions /parts soc. remboursées pendant l'exercice		
Actions /parts soc. composant le capital en fin d'exercice	125 000	16,00

Commentaires:

Siège social : Parc d'Activités des Hautes Falaises
 Saint Léonard
 76400 FECAMP

ANNEXE

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Aux comptes annuels présentée en EUROS

AUTRES TABLEAUX (SUITE)

Forme juridique : Société par Actions Simplifiée

Filiale à 100% de : CNH INDUSTRIAL FINANCE France
6 rue Nicolas Copernic
78190 TRAPPES

Les comptes de la société sont intégrés dans CNH INDUSTRIAL GROUP

9.5 - VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES NET

Répartition par secteur d'activité	Montant
Ventes de marchandises	-566
Ventes de produits finis	24 874 976
Prestations de services	
TOTAL	24 874 410

Répartition par marché géographique	Montant
France	17 610 733
Etranger	7 263 677
TOTAL	24 874 410

9.6 - VENTILATION DE L'IMPOT SUR LES BENEFICES

	Résultat av. impots	Impots
Résultat courant	-2 982 284	-328 515
Résultat exceptionnel (et participation)	-900 001	
Résultat comptable	-3 882 284	328 515

Commentaires:

AUTRES TABLEAUX (SUITE)

10.2 - HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	14 800
- Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services	
- TOTAL	14 800

Commentaires:

10.3 - EFFECTIF MOYEN

	Personnel salarie	Personnel mis à dispo de l'ets.
Cadres	67	
Agents de maîtrise et techniciens	42	
Employés		
Ouvriers	97	
TOTAL	205	

Commentaires:

ANNEXE

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Aux comptes annuels présentée en EUROS

11 - TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

Rubriques	Montant
A Situation à l'ouverture de l'exercice	
1 Capitaux propres à la clôture de l'exercice N-1 avant affectations	(4 645 174)
4 Affectation du résultat à la situation nette par AGO	(1 816 846)
5 Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice N	(6 462 020)
B Apports reçus avec effet rétroactif à l'ouverture de l'exercice N	
1 Variation du capital	
2 Variation des autres postes	
C Capitaux propres de l'exercice après apports rétroactifs (A3 + B)	(6 462 020)
D Variations en cours d'exercice	
1 Variations du capital	
2 Variations des primes, réserves, report à nouveau	10 000 000
3 Variations des "provisions" relevant des capitaux propres	
4 Contreparties de réévaluations (site de Fécamp)	3 320 000
5 Variations des provisions réglementées et subventions d'équipement	
6 Autres variations	
7 Résultat de l'exercice	(3 553 770)
E Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice N avant AGO (C + D)	3 304 210
F VARIATION TOTALE DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE (E - C)	9 766 230
G dont : variations dues à des modifications de structures au cours de l'exercice	
H Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure (F - G)	9 766 230

	01/01/2019	Augmentation de capital	Diminution de capital	Affectation résultat N-1	Autres mouvements (*)	Résultat N	31/12/2019
Capital en nombre d'actions	125 000						125 000
Valeur nominale	16,00						16,00
Capital social ou individuel	2 000 000	10 000 000	(10 000 000)				2 000 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport...	78 199						78 199
Ecart de réévaluation					3 320 000		3 320 000
Réserve Légale	200 000						200 000
Réserves statutaires ou contractuelles					1 259 781		1 259 781
Réserves réglementées							
Autres réserves							
Report à nouveau	(6 923 373)			(1 816 846)	8 740 219		0
Résultat de l'exercice	(1 816 846)			1 816 846		(3 553 770)	(3 553 770)
Subventions d'investissement							
Provisions réglementées							
Dividendes versés							
Total Capital propres	(6 462 020)	10 000 000	(10 000 000)	0	13 320 000	(3 553 770)	3 304 210

(*) : - Réduction de capital de 10 M€ par absorption des pertes et affectation du solde sur la réserve indisponible pour couvrir une part des pertes provisionnelles
- Réévaluation de la valeur d'actif (site de Fécamp) sur la base de la valorisation issue d'un rapport externe

2H ENERGY

Société par Actions Simplifiée au capital de 2.000.000 €
Siège social : Parc d'activités des Hautes Falaises – Saint-Léonard 76400 Fécamp
353 926 447 RCS Le Havre

EXTRAIT DU PROCES VERBAL CONSTATANT LE RESULTAT

DE LA CONSULTATION ECRITE DE L'ASSOCIE UNIQUE **A TITRE ORDINAIRE**

L'an deux mille vingt, le 6 avril

En application des dispositions statutaires, la société **CNH INDUSTRIAL FINANCE FRANCE SA**, dont le siège social est sis 6 rue Nicolas Copernic 78190 Trappes, prise en la personne de son Président, Madame Stefania SAINI,

a, en sa qualité d'Associé Unique titulaire des 125 000 actions de la société **2H ENERGY**, fait l'objet d'une consultation écrite aux fins de se prononcer sur les résolutions ordinaires et extraordinaires ci-dessous reproduites.

A cette fin, il a été mis à la disposition de l'Associé Unique, l'ensemble des documents nécessaires à la prise de décision par courrier du 16 mars 2020.

L'Associé Unique a été prié de renvoyer son bulletin de vote au plus tard le 6 avril 2020.

Il ressort du dépouillement du bulletin parvenu dans les délais fixés, les décisions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Associé Unique, après avoir entendu lecture du rapport de gestion établi par le Président et le rapport sur les comptes annuels du Commissaire aux Comptes, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe arrêtés le 31 décembre 2019, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

L'Associé Unique constate l'absence de charges et dépenses somptuaires non déductibles des bénéfices telles que définies par l'article 39-4 du Code Général des Impôts.

En conséquence, il donne au Président quitus entier et sans réserve de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Cette résolution est adoptée par l'Associé unique.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Associé Unique, approuvant la proposition du Conseil de Direction, et après avoir constaté que les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2019, font apparaître une perte de 3 553 769,44 €, décident d'imputer le résultat comme suit :

Sommes Affectables :

Perte	- 3 553 769,44 Euros
Imputation proposée :	
- au compte de réserves indisponibles	-1 259 780,87 Euros
- au report à nouveau	- 2 293 988,57 Euros

L'Associé Unique prend acte qu'aucune distribution de dividendes n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.


Compte tenu de cette affectation les capitaux propres de la société sont de 3 304 210 €.

Cette résolution est adoptée par l'Associé unique.

Pour extrait certifié conforme à l'original,



Le Président
Monsieur Massimo RUBATTO



2H Energy
Exercice clos le 31 décembre 2019

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG Audit



2H Energy

Exercice clos le 31 décembre 2019

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Associé Unique de la société 2H Energy,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 2H Energy relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le président le 6 mars 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.



Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants exposés dans la note 3 de l'annexe des comptes annuels concernant la réclamation faite par le client GEPC dans le cadre du projet Freeport à hauteur de USD 330 000. L'estimation totale des coûts faite par la société 2H Energy est de USD 551 000, dont USD 505 000 ont été répercutés à la société Hunton Trane au titre de leur propre garantie. Cependant, l'incertitude résultant des négociations en cours ne permet pas de déterminer avec précision le montant qui sera payé par la société 2H Energy.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Comme indiqué dans le paragraphe « Chiffre d'affaires » de la partie « Règles et méthodes comptables » de l'annexe aux comptes annuels, le chiffre d'affaires et la marge à terminaison des contrats à long terme de votre société sont comptabilisés au fur et à mesure de l'avancement des coûts supportés par rapport aux coûts budgétés sur le contrat. Cette méthode implique l'utilisation par la direction d'estimations dans l'avancement et dans la détermination du résultat à terminaison de chaque projet.

Nos travaux ont consisté à prendre connaissance des processus mis en place par votre société pour déterminer l'avancement et le résultat à terminaison, ainsi qu'à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations. Nous avons procédé à l'appréciation de leur caractère raisonnable sur la base des informations disponibles à l'arrêté des comptes annuels.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président arrêté le 6 mars 2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'associé unique appelé à statuer sur les comptes.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-4 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;



- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 6 avril 2020

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG Audit

Jean-François Bélorgey

BILAN ACTIF

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement	56 096	56 096				
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	349 108	349 108				
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles	745 663	725 351	20 312	0,09	76 486	0,26
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains	1 084 983	133 765	951 218	4,15	219 606	0,76
Constructions	2 605 777	55 897	2 549 880	11,11	1	0,00
Installations techniques, matériel & outillage industriels	4 717 254	4 558 601	158 653	0,69	191 251	0,66
Autres immobilisations corporelles	1 435 498	1 336 478	99 020	0,43	109 357	0,38
Immobilisations en cours	47 008		47 008	0,20		
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts	122 890	33 438	89 452	0,39		
Autres immobilisations financières	32 819		32 819	0,14	31 980	0,11
TOTAL (I)	11 197 098	7 248 735	3 948 362	17,21	628 681	2,17
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements	2 319 350	1 110 502	1 208 848	5,27	1 282 800	4,43
En cours de production de biens	338 349		338 349	1,47	407 267	1,41
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis	205 792	81 927	123 865	0,54	169 415	0,58
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés	11 943 047	49 521	11 893 526	51,84	20 921 599	72,18
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs	118 752		118 752	0,52	264 198	0,91
. Personnel	58 543		58 543	0,26	56 284	0,19
. Organismes sociaux	12 612		12 612	0,05		
. Etat, impôts sur les bénéficiaires	1 520 948		1 520 948	6,63	1 192 433	4,11
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	575 065		575 065	2,51	544 214	1,88
. Autres	2 852 601		2 852 601	12,43	3 260 765	11,25
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	193 425		193 425	0,84	180 479	0,62
Charges constatées d'avance	81 186		81 186	0,35	65 096	0,22
TOTAL (II)	20 219 671	1 241 950	18 977 721	82,72	28 344 550	97,79
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecart de conversion et différences d'évaluation actif (V)	15 822		15 822	0,07	12 457	0,04
TOTAL ACTIF (0 à V)	31 432 590	8 490 686	22 941 905	100,00	28 985 688	100,00

BILAN PASSIF

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé : 2 000 000)	2 000 000	8,72	2 000 000	6,90
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	78 199	0,34	78 199	0,27
Ecart de réévaluation	3 320 000	14,47		
Réserve légale	200 000	0,87	200 000	0,69
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées	1 259 781	5,49		
Autres réserves				
Report à nouveau			-6 923 373	-23,88
Résultat de l'exercice	-3 553 770	-15,48	-1 816 846	-6,26
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL (I)	3 304 209	14,40	-6 462 020	-22,28
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL (II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques	253 836	1,11	848 021	2,93
Provisions pour charges	2 112 396	9,21	2 159 709	7,45
TOTAL (III)	2 366 232	10,31	3 007 730	10,38
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts				
. Découverts, concours bancaires				
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers				
. Associés	4 772 895	20,80	13 286 119	45,84
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours	238 107	1,04	454 180	1,57
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 984 635	21,73	6 964 016	24,03
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	1 202 298	5,24	943 971	3,26
. Organismes sociaux	1 091 799	4,76	1 251 056	4,32
. Etat, impôts sur les bénéficiaires				
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	146 198	0,64	155 088	0,54
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés	54 269	0,24	249 795	0,86
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	3 780 181	16,48	8 612 170	29,71
Instruments financiers à terme				
Produits constatés d'avance	990 544	4,32	519 660	1,79
TOTAL (IV)	17 260 926	75,24	32 436 055	111,90
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (V)	10 538	0,05	3 924	0,01
TOTAL PASSIF (I à V)	22 941 905	100,00	28 985 688	100,00

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	Variation absolue (12 / 12)	%
--------------------	---	---	-----------------------------------	---

	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%
Ventes de marchandises	-566		-566	0,00	-12 662	-0,03	12 096	95,53
Production vendue biens	17 611 299	7 263 677	24 874 976	100,00	30 898 064	100,04	-6 023 088	-19,48
Production vendue services								
Chiffres d'Affaires Nets	17 610 733	7 263 677	24 874 410	100,00	30 885 402	100,00	-6 010 992	-19,45

Production stockée	-112 635	-0,44	-116 862	-0,37	4 227	3,62
Production immobilisée	47 008	0,19			47 008	N/S
Subventions d'exploitation						
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges	2 538 141	10,20	1 821 408	5,90	716 733	39,35
Autres produits	3 111	0,01	15 159	0,05	-12 048	-79,47
Total des produits d'exploitation (I)	27 350 035	109,95	32 605 107	105,57	-5 255 072	-16,11
Achats de marchandises (y compris droits de douane)	70 761	0,28	79 788	0,26	-9 027	-11,30
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements	6 636 789	26,68	10 145 996	32,85	-3 509 207	-34,58
Variation de stock (matières premières et autres approv.)	16 765	0,07	-66 010	-0,20	82 775	125,40
Autres achats et charges externes	7 805 098	31,38	7 552 773	24,45	252 325	3,34
Impôts, taxes et versements assimilés	817 186	3,29	967 500	3,13	-150 314	-15,53
Salaires et traitements	9 024 348	36,28	8 659 952	28,04	364 396	4,21
Charges sociales	3 857 713	15,51	4 541 502	14,70	-683 789	-15,05
Dotations aux amortissements sur immobilisations	179 814	0,72	250 327	0,81	-70 513	-28,16
Dotations aux provisions sur immobilisations						
Dotations aux provisions sur actif circulant	1 192 429	4,79	1 141 128	3,69	51 301	4,50
Dotations aux provisions pour risques et charges	485 671	1,95	834 926	2,70	-349 255	-41,82
Autres charges	16 372	0,07	240 130	0,78	-223 758	-93,17
Total des charges d'exploitation (II)	30 102 944	121,02	34 348 011	111,21	-4 245 067	-12,35
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-2 752 909	-11,06	-1 742 904	-5,63	-1 010 005	-57,94
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						
Produits financiers de participations						
Produits des autres valeurs mobilières et créances						
Autres intérêts et produits assimilés	2 088	0,01	3 816	0,01	-1 728	-45,27
Reprises sur provisions et transferts de charges	12 458	0,05	949	0,00	11 509	N/S
Différences positives de change	55 790	0,22	13 820	0,04	41 970	303,69
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement						
Total des produits financiers (V)	70 336	0,28	18 585	0,06	51 751	278,46
Dotations financières aux amortissements et provisions	38 723	0,16	12 458	0,04	26 265	210,83
Intérêts et charges assimilés	235 989	0,95	421 500	1,36	-185 511	-44,00
Différences négatives de change	25 000	0,10	7 645	0,02	17 355	227,01
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements						
Total des charges financières (VI)	299 711	1,20	441 602	1,43	-141 891	-32,12
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)	-229 375	-0,91	-423 017	-1,36	193 642	45,78
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)	-2 982 284	-11,98	-2 165 921	-7,00	-816 363	-37,68

PREAMBULE

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019 dont le total est de 22 941 904,86 E et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de -3 553 770,34 E, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

1) CHIFFRE D'AFFAIRES

A compter de 2005, un changement de méthode a été pratiqué sur les activités gérées par contrat. Pour celles-ci le chiffre d'affaires est déterminé par la méthode « à l'avancement », c'est-à-dire en fonction du pourcentage des coûts supportés par rapport aux coûts budgétés sur le contrat. Cette méthodologie a été reconduite en 2019 pour calcul le chiffre d'affaires.

2) PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Elles sont constituées pour couvrir les litiges, les pertes à terminaison sur les affaires en cours, les engagements contractuels de garantie, pour ces derniers la provision est calculée sur les bases de données statistiques.

3) PROVISIONS POUR INDEMNITES DE FIN DE CARRIERE

Au titre de l'exercice 2013, l'indemnité de fin de carrières de la société 2H ENERGY a été harmonisée selon les méthodes de calcul du groupe et conforme aux normes IAS 19 appliquées dans l'ensemble du groupe.

=> Changements affectant les méthodes d'évaluation et la présentation des comptes annuels

Le groupe CNH Industrial a adopté la norme IAS 19R au 01 janvier 2013 et reconnu les gains ou les pertes actuarielles relatives à la provision retraite à travers la méthode OCI.

Basée sur la recommandation n°2013-02 de l'ANC, Fiat Finance et Services a décidé d'appliquer cette préconisation dans les comptes français et d'adopter la méthode 2 suggérée. Cette dernière donne l'opportunité d'aligner la norme IAS 19R avec les montants du bilan en comptes sociaux. Tous les montants non reconnus pour les coûts de service passés et les écarts actuariels sont pris en compte dans le report à nouveau au 01 janvier 2013 pour les années antérieures. Ensuite, tous les gains et pertes actuariels intervenus à compter du 01 janvier 2013 sont pris en compte dans le compte de résultat de l'année en cours.

La provision pour indemnités de fin de carrière est calculée avec la méthode actuarielle et conforme aux recommandations n°2013-02 du 07 novembre 2013 établies par les autorités des normes comptables.

Les paramètres pris en compte sont les suivants :

- L'indemnité versée au salarié lors de son départ en fin de carrière qui est fixée par la convention

ANNEXE

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Aux comptes annuels présentée en EUROS

collective dont il relève selon des critères d'ancienneté et d'âge.

- les salariés en contrat à durée indéterminée présents au 31 décembre 2019.
- des hypothèses actuarielles sur les taux de sortie, d'augmentations des salaires et conditions de fin de carrière.

Pour le calcul 2019 les taux suivants ont été retenus :

- Taux d'actualisation 0,60%
- Taux d'inflation 1,80%

Le montant de la provision pour fin de carrière s'élève à 2 112 396 E au 31 décembre 2019.

1.1 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Type	Durée
Frais de recherche/ Développement	<i>Totalement amortis</i>
Concessions et droits similaires	<i>Totalement amortis</i>
Autres immobilisations incorporelles	<i>01 an</i>
Terrain	<i>Néant</i>
Agencement terrain	<i>08 ans</i>
Construction	<i>de 15 à 20 ans</i>
Installations techniques et matériel industriel	<i>10 ans</i>
Matériel et mobilier de bureau	<i>05 ans</i>
Matériel informatique	<i>03 ans</i>
Matériel de transport	<i>03 ans</i>

1.2 - IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

1.3 - STOCKS

Les matières premières et approvisionnements sont évalués selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Les travaux en cours et produits finis sont évalués au prix de revient, qui constitué par :

- Le coût d'achat des matières et approvisionnements augmenté des charges directes ou indirectes, ainsi que d'une quote-part des frais de structure liés à la fabrication. Les frais financiers sont exclus.

- Les provisions pour dépréciation sont constituées pour les matières premières, approvisionnements et produits finis, sur la base d'un coefficient de rotation sur 12 mois et sur une période de consommation de 24 mois ; cette règle de calcul est utilisée depuis l'exercice 2000.

- Le taux de dépréciation appliqués pour les matériels dont le taux de rotation est supérieur ou égal à 36 mois sont en 2019 :

36 à 48 mois	40%
48 à 60 mois	60%
60 mois et plus	90%
Sans consommation	100%

1.4 - CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lors des évènements suivants :

- Transmission du dossier du client auprès d'une société de recouvrement, après tentative de règlement à l'amiable. Le montant provisionné est apprécié au regard de la situation particulière du débiteur.

- Liquidation judiciaire : la créance est provisionnée à 100%.

La société 2HENERGY a un contrat de factoring avec la CNH INDUSTRIAL CAPITAL.

Au 31 décembre 2019, le montant des créances commerciales cédées à ce factor s'élève à 3 759 562,41 E.

1.5 - OPERATIONS EN DEVICES

Les charges et les produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération.

Les dettes, créances et disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice.

La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en "écart de conversion". Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision en totalité.

2 - CHANGEMENTS DE METHODE

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N°2017-01 du 05 mai 2017, modifié par le règlement ANC N°2017-03 du 03 novembre 2017
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce 2017 et mis à jour des différents règlements complémentaires à la date d'établissement des comptes annuels.

3 - INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES POUR DONNER UNE IMAGE FIDELLE

L'ensemble immobilier situé à FECAMP a été valorisé à 3 320 K€ dont 770 K€ pour le terrain et 2 550 K€ pour le bâtiment. La durée d'amortissement prévue pour le bâtiment est de 15 ans. L'immeuble était valorisé initialement à sa valeur de rachat du Crédit-bail immobilier, soit 1 euro. Il a été constaté dans les comptes, une plus-value de 3 320K€ comptabilisée en écart d'évaluation.

Afin d'assainir les comptes annuels, l'associé unique a procédé à une augmentation de capital de 10 M€ et une réduction de capital du même montant.

En date du 31 janvier, notre client GEPC nous a fait part d'une réclamation dans le cadre du Projet Freeport à hauteur de 330.000\$. Des discussions sont en cours point par point pour ne retenir que les causes originaires de 2H Energy ou ses sous-traitants.

Ce montant fait partie des coûts engagés ou restants à engager sur des défauts survenus dans la période de garantie des Train 1, 2 ou 3 du Projet. L'estimation totale des coûts faite par 2H Energy est de 551.000\$, desquels 505.000\$ ont été répercutés à Hunton Trane au titre de leur propre garantie, comme il leur a été indiqué lors d'un rendez-vous au Texas le 14 février.

Nous avons dès à présent pris un avocat local pour faire valoir nos droits. L'affaire risque de durer plusieurs mois encore.

4 - ETAT DES IMMOBILISATIONS

	Valeur brute des immob. au début d'exercice	Augmentations Réévaluat. en cours d'exercice	Augmentations Acquisit°, créat° virent pst à pst
Frais d'établissement, recherche, développement	56 096		
Autres immobilisations incorporelles	1 092 397		2 375
Terrains	314 863		770 120
Constructions sur sol propre	49 038		2 549 879
Constructions sur sol d'autrui			
Install. générales, agencements, constructions	6 860		
Install. techniques, matériel, outillages industriels	4 697 574		19 680
Autres install., agencements, aménagements	1 179 003		3 167
Matériel de transport	1 500		
Matériel de bureau, informatique, mobilier	234 854		16 974
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			47 008
Avances et acomptes			
TOTAL	6 483 692		3 406 828
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	31 980		123 730
TOTAL	31 980		123 730
TOTAL GENERAL	7 664 164		3 532 933

	Diminutions Par virement de pst à pst	Diminutions Par cession ou mise HS	Valeur brute des immob. à fin d'exercice	Réév. légale Val origine à fin d'exercice
Frais d'établissement, recherche, développement			56 096	56 096
Autres immobilisations incorporelles			1 094 772	1 094 772
Terrains		1	1 084 983	1 084 983
Constructions sur sol propre			2 598 917	2 598 917
Constructions sur sol d'autrui				
Install. générales, agencements, constructions			6 860	6 860
Install. techniques, matériel, outillages industriels			4 717 254	4 717 254
Autres install., agencements, aménagements			1 182 170	1 182 170
Matériel de transport			1 500	1 500
Matériel de bureau, informatique, mobilier			251 829	251 829
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours			47 008	47 008
Avances et acomptes				
TOTAL		1	9 890 521	9 890 521
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			155 709	155 709
TOTAL			155 709	155 709
TOTAL GENERAL		1	11 197 098	11 197 098

5 - ETAT DES AMORTISSEMENTS

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Elem. sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche	56 096			56 096
Autres immobilisations incorporelles	1 015 911	58 549		1 074 459
Terrains	95 257	38 508		133 765
Constructions sur sol propre	49 037			49 037
Constructions sur sol d'autrui				
Install. générales, agencements, constructions	6 860			6 860
Install. techniques, matériel et outill. industriels	4 506 323	52 278		4 558 601
Installations, agencements divers	1 094 476	15 728		1 110 204
Matériel de transport	1 500			1 500
Matériel de bureau, informatique, mobilier	210 024	14 751		224 775
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	5 963 477	121 265		6 084 742
TOTAL GENERAL	7 035 484	179 814		7 215 297

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la prov. pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exceptionnel	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Autres immobilisations incorporelles	58 549				
Terrains	38 508				
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Install. gales, agencements, constructions					
Install. tech., matériel, outill. industriels	52 278				
Installations, agencements divers	15 728				
Matériel de transport					
Mat. de bureau, informatique, mobilier	14 751				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	121 265				
TOTAL GENERAL	179 814				

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début	Augmentation	Dotations aux aux amort.	Montant net à la fin
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement obligations				

6 - ETAT DES PROVISIONS

PROVISIONS	Début exercice	Augmentat. dotations	Diminutions reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements				
Pour investissement				
Pour hausse de prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92				
Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92				
Pour prêts d'installation				
Autres provisions règlementées				
TOTAL Provisions règlementées				
Pour litiges	565 000		550 000	15 000
Pour garanties données client	125 000	117 454	125 000	117 454
Pour pertes sur marchés à terme	50 159	26 393	50 159	26 393
Pour amendes et pénalités				
Pour pertes de change	12 458	5 285	12 458	5 285
Pour pensions et obligations	2 159 709	340 824	388 137	2 112 396
Pour impôts				
Pour renouvellement immobilisations				
Pour grosses réparations				
Pour charges sur congés payés				
Autres provisions	95 404	1 000	6 700	89 704
TOTAL Provisions	3 007 730	490 956	1 132 454	2 366 232
Sur immobilisations incorporelles				
Sur immobilisations corporelles				
Sur titres mis en équivalence				
Sur titres de participation				
Sur autres immobilisations financières		33 438		33 438
Sur stocks et en-cours	1 133 409	1 192 429	1 133 409	1 192 429
Sur comptes clients	50 801		1 280	49 521
Autres dépréciations				
TOTAL Dépréciations	1 184 210	1 225 867	1 134 689	1 275 388
TOTAL GENERAL	4 191 940	1 716 823	2 267 143	3 641 620
Dont dotations et reprises:				
- d'exploitation		1 678 100	1 704 685	
- financières		38 723	12 458	
- exceptionnelles			550 000	

Titres mis en équivalence : montant dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1-5e CGI.

ANNEXE

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Aux comptes annuels présentée en EUROS

7 - ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts	122 890	122 890	
Autres immobilisations financières	32 819		32 819
Clients douteux ou litigieux	62 560		62 560
Autres créances clients	11 880 487	11 880 487	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	58 543	58 543	
Sécurité sociale, autres organismes sociaux	12 612	12 612	
Etat et autres collectivités publiques:			
- Impôts sur les bénéfices	1 520 948	328 515	1 192 433
- T.V.A.	575 065	575 065	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés	1 234 200		1 234 200
- Divers	79 359	79 359	
Groupe et associés	1 539 042	1 072 078	466 964
Débiteurs divers	118 752	118 752	
Charges constatées d'avance	81 186	81 186	
TOTAL GENERAL	17 318 464	14 329 488	2 988 976
Montant des prêts accordés dans l'exercice	122 890		
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des org. de crédits:				
- à un an maximum				
- plus d'un an				
Emprunts et dettes financières				
Fournisseurs et comptes rattachés	4 984 635	4 984 635		
Personnel et comptes rattachés	1 202 298	1 202 298		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 091 799	1 091 799		
Etat et autres collectivités publiques:				
- Impôts sur les bénéfices				
- T.V.A.	146 198	146 198		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	54 269	54 269		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	4 772 895	4 772 895		
Autres dettes	3 780 181	3 780 181		
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	990 544	990 544		
TOTAL GENERAL	17 022 819	17 022 819		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts et dettes contractés auprès associés				

ANNEXE

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Aux comptes annuels présentée en EUROS

8 - AUTRES TABLEAUX

8.1 - ELEMENTS RELEVANT DE PLUSIEURS POSTES DU BILAN

Entreprises liées ou avec lesquelles la société à un lien de participation

	Mt entreprises liées	Mt entreprises avec lesquelles la soc. à un lien de partic.	Mt dettes & créanc. rep. par effets de commerce
Capital souscrit non appelé			
Avances et acomptes sur immob. incorporelles			
Avances et acomptes sur immob. corporelles			
Participations			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres titres immobilisés			
Autres immobilisations financières			
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances clients et comptes rattachés	11 278		
Autres créances	1 539 042		
Capital souscrit et appelé non versé			
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des étab. de crédit			
Emprunts et dettes financières divers	4 772 895		
Avances et acomptes sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	418 558		
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Produits de participation			
Autres produits financiers			
Charges financières	235 204		

ANNEXE

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Aux comptes annuels présentée en EUROS

9 - AUTRES TABLEAUX (SUITE)

9.1 - PRODUITS ET AVOIRS A RECEVOIR

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
CREANCES	
Créances clients et comptes rattachés	7 387 918
Autres créances	79 374
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	
DISPONIBILITES	
TOTAL	7 467 293

9.2 - CHARGES A PAYER ET AVOIRS A ETABLIR

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 194 526
Dettes fiscales et sociales	1 643 102
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	20 209
TOTAL	3 857 837

9.3 - CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	81 186	990 544
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	81 186	990 544

Commentaires:

9.4 - COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

	Nombre	Valeur nominale
Actions /parts soc. composant le capital au début de l'exercice	125 000	16,00
Actions /parts soc. émises pendant l'exercice		
Actions /parts soc. remboursées pendant l'exercice		
Actions /parts soc. composant le capital en fin d'exercice	125 000	16,00

Commentaires:

Siège social : Parc d'Activités des Hautes Falaises
 Saint Léonard
 76400 FECAMP

AUTRES TABLEAUX (SUITE)

Forme juridique : Société par Actions Simplifiée

Filiale à 100% de : CNH INDUSTRIAL FINANCE France
6 rue Nicolas Copernic
78190 TRAPPES

Les comptes de la société sont intégrés dans CNH INDUSTRIAL GROUP

9.5 - VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES NET

Répartition par secteur d'activité	Montant
Ventes de marchandises	-566
Ventes de produits finis	24 874 976
Prestations de services	
TOTAL	24 874 410

Répartition par marché géographique	Montant
France	17 610 733
Etranger	7 263 677
TOTAL	24 874 410

9.6 - VENTILATION DE L'IMPOT SUR LES BENEFICES

	Résultat av. impots	Impots
Résultat courant	-2 982 284	-328 515
Résultat exceptionnel (et participation)	-900 001	
Résultat comptable	-3 882 284	328 515

Commentaires:

AUTRES TABLEAUX (SUITE)

10.2 - HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	14 800
- Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services	
- TOTAL	14 800

Commentaires:

10.3 - EFFECTIF MOYEN

	Personnel salarie	Personnel mis à dispo de l'ets.
Cadres	67	
Agents de maîtrise et techniciens	42	
Employés		
Ouvriers	97	
TOTAL	205	

Commentaires:

ANNEXE

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Aux comptes annuels présentée en EUROS

11 - TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

Rubriques	Montant
A Situation à l'ouverture de l'exercice	
1 Capitaux propres à la clôture de l'exercice N-1 avant affectations	(4 645 174)
4 Affectation du résultat à la situation nette par AGO	(1 816 846)
5 Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice N	(6 462 020)
B Apports reçus avec effet rétroactif à l'ouverture de l'exercice N	
1 Variation du capital	
2 Variation des autres postes	
C Capitaux propres de l'exercice après apports rétroactifs (A3 + B)	(6 462 020)
D Variations en cours d'exercice	
1 Variations du capital	
2 Variations des primes, réserves, report à nouveau	10 000 000
3 Variations des "provisions" relevant des capitaux propres	
4 Contreparties de réévaluations (site de Fécamp)	3 320 000
5 Variations des provisions réglementées et subventions d'équipement	
6 Autres variations	
7 Résultat de l'exercice	(3 553 770)
E Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice N avant AGO (C + D)	3 304 210
F VARIATION TOTALE DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE (E - C)	9 766 230
G dont : variations dues à des modifications de structures au cours de l'exercice	
H Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure (F - G)	9 766 230

	01/01/2019	Augmentation de capital	Diminution de capital	Affectation résultat N-1	Autres mouvements (*)	Résultat N	31/12/2019
Capital en nombre d'actions	125 000						125 000
Valeur nominale	16,00						16,00
Capital social ou individuel	2 000 000	10 000 000	(10 000 000)				2 000 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport...	78 199						78 199
Ecart de réévaluation					3 320 000		3 320 000
Réserve Légale	200 000						200 000
Réserves statutaires ou contractuelles					1 259 781		1 259 781
Réserves réglementées							
Autres réserves							
Report à nouveau	(6 923 373)			(1 816 846)	8 740 219		0
Résultat de l'exercice	(1 816 846)			1 816 846		(3 553 770)	(3 553 770)
Subventions d'investissement							
Provisions réglementées							
Dividendes versés							
Total Capital propres	(6 462 020)	10 000 000	(10 000 000)	0	13 320 000	(3 553 770)	3 304 210

(*) : - Réduction de capital de 10 M€ par absorption des pertes et affectation du solde sur la réserve indisponible pour couvrir une part des pertes provisionnelles
- Réévaluation de la valeur d'actif (site de Fécamp) sur la base de la valorisation issue d'un rapport externe